



Paris,  
le mardi 3 janvier 2023.

Madame, Monsieur, chers parents,

Comme chaque année, **notre Archevêque, Mgr Laurent Ulrich, invite tous adolescents récemment confirmés** à se réunir pour vivre ensemble une après-midi festive et priante ! Quelques centaines de jeunes parisiens répondent habituellement présents.

C'est Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris, qui nous accueillera cette année à l'église Saint-Honoré-d'Eylau. Il proposera à votre enfant de faire un pas de plus pour vivre sa nouvelle mission reçue par le don de l'Esprit Saint.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'Aumônerie, **le samedi 28 janvier à 15h45**. La fin des activités est prévue vers 19h30. Vous pouvez d'ailleurs nous rejoindre pour célébrer la messe à 18h30.

Pourquoi ne pas inviter un ou une amie également confirmé récemment, même s'ils ne fréquentent pas l'Aumônerie ?

Nous sollicitons l'aide de quelques parents pour nous accompagner et assurer l'encadrement d'un petit groupe de 5 ou 6 collégiens.

Nous respectons toujours les consignes sanitaires habituelles. Pour des raisons de sécurité, personne ne vient avec un sac à dos ! Chacun prendra son passe-Navigo ou 2 tickets de métro.

Afin de faciliter l'organisation de ce rassemblement diocésain, **nous vous remercions de nous répondre avant le vendredi 13 janvier 2023.** Vous trouverez ci-après l'autorisation parentale habituelle.

Soyez assurés de notre prière pour vous et votre famille.

Belle et sainte année à tous.

P. Olivier Scache  
06 43 68 58 99

Sr Gabrielle Villetard,  
01 44 49 62 67



**Monseigneur Philippe MARSSET**  
*Évêque auxiliaire de Paris*



**AUTORISATION PARENTALE**  
**au rassemblement diocésain des jeunes confirmés**  
**à l'église Saint-Honoré-d'Eylau**  
**le samedi 28 janvier 2023**

---

Je soussigné, (votre nom)  
agissant en qualité de  père,  mère,  tuteur,  
autorise mon enfant, (son nom)  
né(e) le     /     /     à  
à participer au rassemblement diocésain des jeunes confirmés, à l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le  
samedi 28 janvier 2023.

Pendant cette journée, en cas d'urgence :

- je serai joignable sur Paris au n° de téléphone suivant :
- je ne serai pas joignable ; merci de contacter un tiers sur Paris : (Nom, prénom, lien de parenté, téléphone mobile)

En cas de maladie ou d'accident, j'autorise le responsable du groupe à faire pratiquer sur mon enfant toutes interventions médicales ou chirurgicales, avec ou sans anesthésie, jugées nécessaires par le médecin. J'autorise le responsable du groupe à sortir mon enfant de tout service hospitalier si le médecin du service juge que son état le lui permet.

J'autorise mon enfant à voyager dans un véhicule privé avec un membre de l'équipe d'encadrement, ou à voyager seul en utilisant les transports en commun, si cela était nécessaire pour sa santé ou pour faciliter la logistique et l'organisation de la journée.

J'autorise l'Aumônerie, la Paroisse Saint-François-Xavier et le Diocèse de Paris à reproduire et diffuser, dans le cadre de leurs activités, les vidéos et photographies de mon enfant.

**Je suis disponible**, si besoin, pour accompagner un petit groupe de collégiens tout au long de la journée.

À la fin de la journée :

- Je participerai à la messe de 18h30 à l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis Av. Raymond Poincaré.
- Je viendrai chercher mon enfant, à 19h30, à la sortie de l'église Saint-Honoré-d'Eylau.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison, dès 19h30 depuis l'église Saint-Honoré-d'Eylau.
- Je viendrai chercher mon enfant à l'Aumônerie vers 20h15.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison, une fois revenu à l'Aumônerie vers 20h15.

Fait à  
le  
Signature :